



ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2024/416

BOULE COGOLINOISE : SQUARE JEAN MOULIN

Championnat du Var

Le maire de la commune de Cogolin,

Vu le code général des collectivités territoriales, articles L 2212-1 à L 2213-6,

Vu la demande présentée par l'association « La Boule Cogolinoise », en date du 5 avril 2024, pour l'organisation du championnat du Var sur le terrain du square Jean Moulin, les samedis 13 et 20 avril, ainsi que les mercredis 17 avril et 8 mai 2024,

Considérant qu'il convient de veiller à assurer la sécurité et le bon ordre lors de ce championnat,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Afin de permettre l'installation de plusieurs terrains de pétanque, l'association sera autorisée à occuper le square Jean Moulin :

les samedis 13 et 20 avril 2024
et
les mercredis 17 avril et 8 mai 2024
de 6H à 21H

ARTICLE 2

La signalisation nécessaire sera mise en place par les services municipaux.

ARTICLE 3

En cas d'infraction aux prescriptions du présent arrêté, conformément aux dispositions de l'article R 417.10 du code de la route, il sera prévu l'enlèvement du véhicule aux frais du contrevenant et à leurs risques et périls.

ARTICLE 4

Monsieur le Maire, Monsieur le Commandant de brigade de gendarmerie de Grimaud, Monsieur le Directeur de la police municipale, et Monsieur le Chef de corps des sapeurs-pompiers de Grimaud sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera publiée.

Fait à Cogolin, le 5 avril 2024
L'adjointe déléguée,

Audrey TROIN



Le maire,

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,

Précise que suivant les dispositions des articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent (Toulon – 5 rue Racine – BP 40510 – 83041 TOULON cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Formalités de publicité effectuées le : 10/04/2024

N° 2024/329 Notifié le :